

Ministère de la Communauté française

Département de l'Éducation, de la
Recherche et de la Formation.

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale, de
l'enseignement à distance et des
allocations et prêts d'études.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1040 Bruxelles, le 10 Jul 97
Rue de la Science, 43
02 / 238.86.11

1

Monsieur Philippe Smits
Administrateur Général
Fédération des Établissements Libres
Subventionnés Indépendants
Boulevard du Triomphe-Batiment H-CP220
1050 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2012

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : HABILLEMENT :

Classement : TECHNIQUES SPECIFIQUES A LA CONFECTION ENFANTS DE 3 A 12 ANS
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE

Code Référence : TRANSITION
522501U11F1

okom. : 501

Monsieur l'Administrateur Général,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

G. Schmit

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) ..**R.DEWEERDT**. Date et signature (2) : *10.06.97*

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

.....**Habillement : techniques spécifiques à la confection enfants de 3 à 12 ans.**.....

CODE (3) *522 501 U 11 F 1*

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère optionnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...3... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)
522501 U MF1

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum : **320 périodes**

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (4)	<u>Code U</u> (2) (5)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Habillement : techniques spécifiques à la confection enfants de 3 à 12 ans	C.T.P.P.	D	280 P.
2. <u>Part d'autonomie</u>	XXXXXXXXXX	P	40 P.
		Total des périodes	320 P.

12. Réserve au Service d'inspection :

- a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :
Avis favorable, toutefois le PO doit fournir la liste des titres qu'il juge équivalents
Le 15/06/97 Hef
- b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :
Remarque remarquée 29/06/97 Hef

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

[Signature]
 Signature : _____
 SP COORD

présent en coordination
le 15/06/97 Hef
Remarque remarquée 29/06/97 Hef

Date : 4 JUIL 1997

(2) A compléter
 (3) Réserve à l'Administration
 (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
 (5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)
 D 8 BIS/UF : au 06/06/1997

Habillement :
techniques spécifiques à la confection enfants de 3 à 12 ans

Doc. 8Bis

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 1-

1. Finalités.

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

1.1.a. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;

1.1.b. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

A l'issue de cette unité de formation, l'étudiant aura acquis :

- la maîtrise des techniques spécifiques à la confection enfant ;
- le sens de l'organisation du travail et de l'autonomie

L'unité de formation fournira les éléments spécifiques à la confection enfant pour l'insertion professionnelle d'une couturière.

Habillement :
techniques spécifiques à la confection enfants de 3 à 12 ans

DOC. 8bis

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 2-

2. Capacités préalables requises

2.1. Capacités

Réaliser un vêtement simple en exploitant les techniques élémentaires de coupe, de découpe, d'exécution et de réalisation.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- Attestation de réussite de l'unité de formation « Habillement : techniques élémentaires » niveau E.S.I. ; régime 1
- attestation de réussite de cours de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale de régime 2 du domaine de l'habillement ;
- attestation de réussite de l'unité : « Habillement : mécanisation de base ».
- ces capacités peuvent être vérifiées par un test d'admission.

06/06/1997

Habillement :

DOC. 8bis

techniques spécifiques à la confection enfants de 3 à 12 ans

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 3-

**3. Recommandations particulières pour la constitution des groupes
ou le regroupement**

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de 3 étudiants par machine.
Pas de regroupement possible.

Habillement :
techniques spécifiques à la confection enfants de 3 à 12 ans

DOC. 8bis

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 4-

4. Programme

L'étudiant sera capable d'identifier et d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.

<u>Notions générales et technologies du métier</u>	<u>Techniques de coupe et de découpe</u>	<u>Techniques d'exécution</u>	<u>Réalisations</u>
Etre capable	Etre capable de	Etre capable de	Etre capable de
<p>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser, de connaître l'entretien des matières appropriées aux techniques et aux fabrications spécifiques à l'unité</p> <ul style="list-style-type: none"> - composition et propriété des fibres, - aspect, textures, mailles - étiquetage, traitement <p>d'apparier aux matières et types de vêtements</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforts * tissé, non-tissé, avec ou sans enduction - fournitures de mercerie * fils, motifs d'application, dentelles, galons, rubans * garnitures diverses * systèmes de fermeture <p>de sélectionner, d'utiliser le matériel de piquage et les accessoires en fonction des matières à travailler et des</p>	<p><u>En coupe :</u></p> <p>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser des patrons de ligne de taille standard dans les catégories de vêtements spécifiques à l'unité</p> <ul style="list-style-type: none"> * choisir la taille * identifier les pièces <p>de transformer des patrons de ligne en patrons de modèle</p> <ul style="list-style-type: none"> * études nombreuses et variées dans les différentes catégories de vêtements prévus au programme - développer les pièces du modèle * ajouter évasements, plis, fronces... * inscrire le sens de fil et les raccords * numéroter les pièces - prévoir * les éléments de garniture * les pièces d'achèvement et leurs compléments 	<p>d'assembler et d'achever</p> <ul style="list-style-type: none"> - en couture - en application * partie plate sur partie froncée ou plissée * partie froncée ou plissée entre deux matières * découpes de formes diverses (courbes ou en angle) <p>d'approprier les techniques de montage à la spécificité des vêtements et tenant compte</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la morphologie - de la maniabilité - du confort <p>de terminer</p> <ul style="list-style-type: none"> - des bords * surfil rasé, roulotté, feston, liseré - des fentes - des bas de manches <p>de réaliser des garnitures à la machines</p>	<p>de réaliser des vêtements classiques ou mode (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> * vêtement de nuit * ensemble « jogging » * salopette, pantalon, short * chemise, chemisier * robe * « T-shirt » et « sweat » * anorak

travaux à effectuer

- aiguilles spéciales
- guides spéciaux (margeur, ouateur, biaiseur...)
- pieds presseurs spéciaux (broderie...)
- double entraînement, différenciel

de parer aux incidents de marche et de réglage

- de la piqueuse plate
- de la surfileuse
- de la surjeteuse-raseuse

d'utiliser le matériel de repassage et de thermocollage approprié**de lire et d'utiliser**

- des fiches techniques
- des plans d'exécution

d'appliquer, d'exploiter personnellement les règles d'organisation du travail

- rationaliser les gestes, les mouvements, les déplacements
- synchroniser le déroulement des opérations (cf. fiches techniques et gammes de montage)

de s'adapter aux exigences des méthodes et techniques mécanisées

- système d'atelier

de respecter les consignes du travail en équipe**d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie****de développer les connaissances esthétiques et l'esprit créatif**

- * la doublure, le renfort...

de concevoir le patronage industriel approprié aux techniques d'exécution**d'utiliser, d'adapter des patrons de modèle de taille standard**

- tirés des souches du professeur ou des planches commerciales multi-tailles

En découpe**d'appliquer, d'exploiter, d'adapter, de compléter les notions de base concernant :**

- l'approvisionnement des matières
- le placement, la découpe, le marquage
- la préparation de la bûche

d'évaluer des métrages pour pièces froncées, à plis, plissées

- piqûres et surpiqûres décoratives

* fil simple, double, cordonnet et selon la mode :

- * matelassages, smocks, applications, broderies

de confectionner

- des volants
- des poches sous découpes, fendues, appliquées, « mode »
- des pattes de garniture
- des plissés
- * pli plat, pli creux, pli couché...

de réaliser des fermetures

- par boutonnières brodées + boutons
- par pose de fermoirs à glissière, détachables ou non

d'exécuter et de monter des cols

- plat « claudine »
- chemisier
- * rabattu
- * avec biais

de fixer

- des dentelles
- des broderies anglaises
- des rubans
- des volants

de réaliser et placer des éléments de garniture

- en application

de mettre en doublure

- vêtement réversible ou non selon les techniques industrielles

<p>Toutes les données repertoriées sous cette rubrique sont permanentes et graduellement applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages du métier</p>	<p>Le patronage industriel sera d'application dans la plupart des cas en techniques enfants</p>	<p>Les techniques d'exécution doivent faire l'objet d'apprentissages systématiques (exercices techniques)</p>	
---	---	---	--

Habillement :
techniques spécifiques à la confection enfants de 3 à 12 ans

DOC. 8bis

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 5-

5. Fixation des capacités terminales

Pour atteindre le seuil de maîtrise, l'étudiant sera capable de réaliser des vêtements pratiques pour enfants :

- il choisira la taille et le modèle adapté
- il adaptera le modèle à l'habileté de l'enfant
- il transformera des patrons de ligne en patrons de modèle
- il sélectionnera les matières et accessoires adaptés
- il choisira et utilisera le matériel adapté
- il confectionnera des vêtements solides

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de la rapidité d'exécution
- de la qualité du fini, de la présentation du travail ainsi que de la créativité
- du niveau de confort et de maniabilité
- du sens de l'organisation du travail et de l'autonomie

Habillement :
techniques spécifiques à la confection enfants de 3 à 12 ans

DOC. 8 bis

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 6-

6. Profil du chargé de cours.

Le chargé de cours sera un enseignant.

06/06/1997